

REPUBLIQUE DU SENEGAL



**MINISTERE DE L'EDUCATION CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DES CUR ET DES UNIVERSITES**

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU
SPORT (INSEPS)**

**MEMOIRE DE MAITRISE es-SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE
PHYSIQUE ET DU SPORT (STAPS)**

THEME :

**FEDERATION SENEGALAISE DE HANDBALL :
ORGANISATION, PROBLEMES ET PERSPECTIVES**

**Présenté par :
Mlle Ndéye Fatou GUEYE**

**Sous la direction de :
M. Guibril DIOP
PROFESSEUR A L'INSEPS**

Année Universitaire : 2007-2008

DEDICACES

Je rends grâce à DIEU LE TOUT PUISSANT pour m'avoir donné la possibilité, de réaliser ce document sans trop d'encombres et de difficultés.

ALLAH m'a donné la santé physique et mentale, la possibilité de jouir de toutes mes capacités et pourtant je ne suis que son humble serviteur qui n'a rien fait de spécial pour mériter, sa clémence, son appui et son soutien; ALHAMDOULILAH parce que je suis une musulmane et parce que MOUHAMET(PSL) est notre prophète, je prie sur lui.

Ce travail est dédié à ma famille dans son ensemble en commençant par le commencement par:

Mon père, mon confident, mon ami, mon repère. Toi qui n'a de cesse apporter ton soutien ton accord à toutes mes orientations, toi qui m'as soutenu dans mes choix sportifs, scolaire, toi qui a toujours su me motiver et m'aider à remonter la pente lorsque je faillis, je m'affaiblis, je me perds. Papa toi qui as su avec autorité nous inculquer les valeurs tel que le respect, la discipline, la bonne conduite mais surtout les préceptes de l'islam; je voudrai à travers ce modeste travail auquel tu as fourni tant de sacrifices te témoigner mon amour de fille à son père mais aussi mes remerciements pour tout ce que tu as fait pour nous qu'ALLAH te guide te protège et te couvre de sa clémence et de sa bonté. C'est peu mais ça vient de mon cœur sincèrement merci.

Ma mère à moi, mon soleil, ma joie de vivre, mon idéal de femme « yaye sama » pour toi qu'est ce que je ne ferai pas, tu n'as jamais fui devant tes responsabilités toujours au coté de tes enfants toujours présente et dévouée à tes enfants. MA, comme je t'appelle affectueusement tellement je t'admire ; tu n'as jamais cessé de prier pour nous et particulièrement pour moi. Tu me montres tellement ton affection que je crée la jalousie autour de moi. Je te jure MA que les larmes que je verse en écrivant ces lignes montrent que j'aimerais tellement dire mais que les mots ne pèsent pas assez pour exprimer ma reconnaissance, mon amour, mon attachement. Qu'ALLAH déverse sur toi et en abondance sa clémence sa largesse et sa bonté; qu'IL accepte tes vœux les plus chers et te prête une

longue vie dans un bonheur total. Peu de mots, peu d'encre, je t'aime si seulement tu savais....

Mes sœurs NDEYE CISSE, ASTOU GUEYE, MAME CODOU, FATOU KINE, ADJI NALLA, NDEYE AMI, ROKHAYA et KHADY GUEYE.

Mes frères BOUBACAR et MOUHAMET GUEYE ADAMA NDIAYE (zada) et PAPA DIENG.

Sachez que je vous défendrai becs et ongles parce que c'est le même sang qu'il circule dans nos veine, c'est ce même sein que nous avons tété, pour moi il n'y a pas de sentiments et de liens plus fort. Vous m'avez toujours soutenu, aidé. Nous nous sommes toujours soutenus mutuellement.

Dans la joie, les pleurs, le rire, les pleurs, le bruit, je vous reconnais, je vous sens, je vous aime vous mes liens.

Je remercie LE TOUT PUISSANT d'avoir fait de moi une Tijane, une talibé Serigne Babacar Sy (RTA). Grâce à notre tarikha j'ai appris énormément sur ma religion et surtout rectifié énormément de choses mal faites et méconnues par ma piètre personne.

Je voudrai dédié ce travail à un homme apprécié par tout le monde pour sa gentillesse, sa sociabilité son langage véridique, à mon défunt grand père celui que j'appelle affectueusement et amoureusement « sama mame » à Serigne Abdou Aziz Sy Dabakh . Il est mon guide, mon grand père cher à mon cœur.

A mon défunt grand père Saliou Gueye qui a été très tôt retiré à notre affection. Que la terre te soit légère. (amen)

REMERCIEMENTS

Je remercierai à prime abord mon directeur de mémoire Monsieur Guibril DIOP, pour avoir accepté d'être mon directeur, mon père.

Votre ouverture, pragmatisme avec lequel vous avez su mener notre travail. Je voudrais vous remercier et vous vouez toute ma gratitude, mais aussi vous remerciez pour tout votre temps sacrifié en notre compagnie, toutes ces heures de repos et vos vacances que vous avez passé avec nous. Que DIEU vous prête une longue vie pleine de santé et qu'IL vous protège vous et toute votre famille.

Mes remerciements vont à l'endroit d'une amie particulière avec qui j'ai partagé une discipline, une formation, un idéal, une même chambre, une même classe, un même banc. A toi ma très chère Penda Néné Kane, pour avoir partagé ton matériel avec moi sans jamais te plaindre, ni rechigner. Merci à toi et toute ta famille(Maguette cissé, Baba,BABACAR , Adama et Awa, Adji soda, Adji Kane)

Je remercie Amadou Kanouté dit Papa Ndiaye pour son affection, son soutien, tu m'as soutenu, motivé, quand j'ai failli abandonner. Merci pour ta gentillesse et ton dévouement envers ma petite personne Tu es un ange.

A Pape Mouhamet Ibn Sarr, pour avoir fait de moi son ami et sa conseillère. Pour m'avoir soutenu moralement, physiquement voire même financièrement. Merci « kassuis »

A Abdou Lakhat Sarr pour m'avoir aidé, soutenu, sous toutes ses formes que DIEU te protège. Merci

A Pape Yakhya Bâ, pour tout si j'énumère tout ce que t'a fait pour moi je vais y passer toute ma vie .Les gens d'habitude ne comprennent pas mais oi et moi on se sait.

Je remercie mes tantes :Fatou Kiné Diom, Mane, Madame,ADJI Nalla(ma copine)Bigué, Ndeye Marème, Mbarou.

Mes oncles et pères :Yadi, Madiop,Cheikh Wade, Al Diop, Ass Ndiaye, Saura

Mes grands pères :Mame Badou,Mame Saliou(que la terre lui soit légère)et Mame Nalla(que la terre lui soit légère)

A mes grands-mères :Ami Mbaye, Adja Ngouye et celles de guinaw rail

Mes remerciements vont à l'endroit d'une dame que je ne peux considérer ni comme ma tante ni comme ma grand-mère à Tante Kiné Ndiaye que DIEU te prête une santé en or mon amie, ma préférée.

Mes cousins et cousines.

Mes remerciements vont à l'endroit de mon dahira MOUTAHA BINA FILAHI des HLM Paris et à tous ses membres en passant par notre Moukhadam Cheikh Ahmet Tidjane Seck.

Je remercie tous mes promotionnaires surtout Seynabou Diop,Anta Badiane Guaye, Mame Binta Sambou, Anta Diop, Gana, Simba,kiki Mariama,Emilie, Edmond, Wath, imam pape demba.

A tous les étudiants de l'INSEPS ainsi que son personnel administratif(vigiles,jardiniers,secrétaires etc.)

A tous les professeurs qui m'ont soutenu en passant par messieurs DIOP, THIAM, NDIAYE, SANO, FAYE, KANE,SANE ,SEYE, DIA,BADJI ,THIOUNE, FALL,SECK, SAMB. (mention spéciale à Mr Aziz Ndiaye)

Mes filleuls Yanick et Bécaye Gueye.

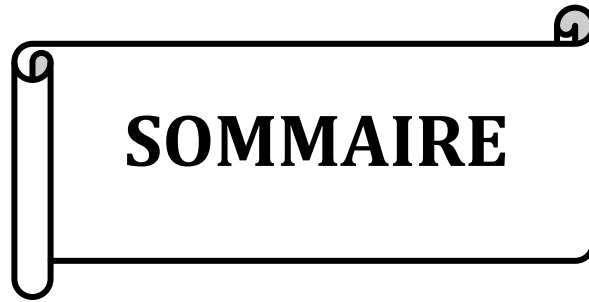
A Aïda niang, Kiné soumaré, adama seck.

A mes ami(e)s :du duc haundball, rougui, matérazi, soda fambaye, serigne, mame gor, ben,madiop,abdou faye, lama, vanessa , coach Tabane Two pac, awa, marie diop, petit, aliou,diédhiou Madama diagne amina seck, djibi mouhamet pa beydi ada, ndèye khadi, ndeye ndioro,mouscouta ,GERAUD, JEAN DAVID ,IBOU GUAYE, NDEYE MAGUETTE DIOP.

Merci à ALPHA OUSMANE FALL tu es adorable que DIEU exauce tes vœux

A Rogers de la fédération,à ABABACAR dit THEO et à Pa DIOUF et à tous les joueurs et joueuses du DUC, du JARAAF et de THIES.

Ainsi que les gens avec qui je cohabite (familles Ndiaye, Ba, Thioye)



SOMMAIRE

DEDICACES

REMERCIEMENTS

RESUME

INTRODUCTION.....	1
PROBLEMATIQUE.....	3
REVUE DE LITTERATURE.....	4
COMMENTAIRE DU QUESTIONNAIRE DES ENTRAINEURS.....	31
COMMENTAIRE DU QUESTIONNAIRE DES JOUEURS.....	42
COMMENTAIRE DES TABLEAUX DES MEMBRES DE LA FSHB.....	52
COMMENTAIRE DE L'ENTRETIEN.....	67
CONCLUSION ET SUGGESTION.....	76

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

RESUME

Le sport se définit comme « le culte volontaire et habituel de l'effort musculaire, intensif appuyé sur le désir de progrès et pouvant aller jusqu'au risque ».

Dans ce même lancer, le jeu sportif collectif est une activité sociale organisée qui met en rapport deux équipes qui s'affrontent afin d'obtenir une victoire, et est basé sur des règles bien définies.

Pour une structuration et une meilleure organisation, il a été mis en place des fédérations chargées de s'occuper des disciplines.

Parmi-elles on ne peut exclure la fédération sénégalaise de handball ; le but de notre investigation.

De ce fait, notre étude a voulu suivre du regard la Fédération Sénégalaise de Handball dans son organisation, ses problèmes et ses perspectives.

Pour se faire nous avons adopté une démarche axée sur le questionnaire pour les joueurs, les entraîneurs de handball et les membres fédéraux, ainsi qu'un entretien pour les membres de la Fédération Sénégalaise de Handball.

Les résultats obtenus et présentés sous forme de tableaux et de commentaires nous permettent de confirmer notre hypothèse selon laquelle, la fédération de handball est en crise.

Pour éviter quelques uns de ces problèmes soulevés et approfondir éventuellement notre étude, nous avons dégagé des suggestions qui vont dans le sens d'une esquisse de solutions.

INTRODUCTION

C'est en Hongrie à la fin du 19^{ème} siècle qu'est apparu pour la première fois un jeu de balle initiateur du Handball d'aujourd'hui. Venu d'Allemagne en 1919 c'est un professeur d'éducation physique du nom de KARL SCHELLENZ qui a établi les premières règles d'un jeu de balle à la main qui se pratiquait à 11 sur un terrain de football.

Le HB est donc un sport ressent comparé à bien d'autres et qui a eu à subir des modifications visant à le faire évoluer, permettant ainsi la structuration mais aussi à faire que le HB se répande dans les autres pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique.

Visant une meilleure organisation et une bonne structuration, il a été créé différentes Fédérations Nationales épaulées par la Fédération Internationale de Handball.

Au Sénégal l'institution qui s'occupe du HB et sur laquelle notre réflexion porte va nous permettre de réfléchir et de comprendre son rôle, son fonctionnement et ses réalisations.

Le sujet nous ouvre les portes d'un domaine où nos connaissances sont limitées et nous permettra de pouvoir s'imprégner des réalités de la fédération pour pouvoir faire une appréciation. Motivés que nous sommes par : les différentes activités que nous menons conjointement à nos études à l'INSEPS, de la joueuse de HB, de notre statut d'élève arbitre de HB, et nos stages en EPS, notre proposition de réfléchir sur la question de la fédération sénégalaise de HB nous paraît alors plus que légitime.

Depuis quelques années un certain nombre de facteurs ont attiré notre attention (à savoir entre autres le nombre de licenciés qui a diminué ainsi que la population qui s'y intéressait, le nombre de compétitions dans les différentes catégories, la motivation des joueurs, le public qui se fait rare etc....) et nous à pousser à réfléchir sur le thème du handball à travers son organisation.

Nous nous proposons de mener une enquête qui est censée confirmer ou infirmer notre hypothèse selon laquelle le handball Sénégalais est en difficulté.

Nous avons ciblé quatre catégories de population pour mener notre enquête à savoir les joueurs, les entraîneurs, les membres de la fédération ainsi que les spectateurs.

Nous utiliserons pour la recherche le questionnaire (pour les joueurs, les entraîneurs, les membres de la fédération) et l'entretien (pour quelques membres et les spectateurs).

Le cadre de l'enquête est axé spécialement sur les régions de Dakar et de Thiès à travers les différents terrains d'entraînement des clubs et ceux de compétitions ainsi que les locaux de la fédération Sénégalaise de handball.

Notre travail se subdivise en trois (3) chapitres :

- le premier chapitre traite de la revue de littérature,
- le deuxième chapitre donne la démarche méthodologique,
- et enfin le troisième chapitre présente les résultats de l'enquête et leur discussion ainsi que quelques suggestions.

PROBLEMATIQUE

Au Sénégal, l'Etat a mis en place des structures qui se chargent des disciplines sportives nommées Fédérations.

Dans le cas qui nous intéresse à savoir la Fédération Sénégalaise de Handball, elle a vu le jour vers les années 1960. Elle a été mise sur place par la volonté d'un groupe d'individu qui voulait s'occuper du handball.

Le handball est donc une discipline qui est apparue récemment comparé à bien d'autres telles que le football, l'athlétisme. Il occupait la deuxième place derrière le football ; il se trouve que maintenant il a perdu de son importance et de sa notoriété.

Le handball s'est affaibli et rencontre un certain nombre de problèmes car cela se sent à travers la démotivation des joueurs et des entraîneurs, le nombre de licences qui est en baisse, la diminution du nombre de compétitions et leur courte durée (elles s'étalaient sur 6 mois maintenant c'est bouclé en 3mois), les problèmes administratifs, un public qui a complètement déserté les gradins.

A cela s'ajoute la recrudescence de la violence, le manque de sponsors, la non participation de l'équipe nationale aux compétitions et enfin les médias qui ne s'intéressent plus à la discipline.

Il semblerait alors que le handball soit en crise car apparemment il ne répond plus aux aspirations populaires ?

REVUE DE LITTÉRATURE : DEFINITION DES CONCEPTS

LE SPORT : est selon GUAY D., 1993 : « une activité physique compétitive et amusante pratiquée en vue d'un enjeu, selon les règles écrites et un esprit fait d'équité de désir de vaincre et de loyauté ».

Selon MAGNANNE, 1964 : « le sport est une activité de loisir dont la dominante est l'effort physique, participant à la fois du jeu et du travail, pratiquée de façon compétitive, comporte des règles et institutions spécifiques et susceptible de se transformer en activité professionnelle. »

Pour DE COUBERTIN, 1922 : «le sport est un culte volontaire et habituel de l'effort musculaire intensif appuyé sur le désir de progrès et pouvant aller jusqu'au risque ».

L'ACTIVITE PHYSIQUE : est définie de manière générale comme l'ensemble des exercices corporels visant parfois à l'amélioration des qualités physiques et psychiques de l'homme.

LE HANDBALL : est un jeu disputé en 2 équipes et qui consiste à prendre et à lancer un ballon uniquement à l'aide des mains, seul le gardien est habilité à utiliser les pieds dans sa zone. La surface de jeu est de 40M sur 20M avec deux buts de 3M de large et 2M de hauteur avec un ballon de 54 à 60CM (L'ENCYCLOPEDIE DES SPORTS,2005)

LE SPORT DE MASSE : est pratiqué par un grand nombre indépendamment du niveau et des impératifs de performances ; l'essentiel c'est de pratiquer la ou les disciplines de son choix. (L'ENCYCLOPEDIE DES SPORTS, 2005)

LE SPORT D'ELITE : vise généralement un ensemble de personnes considérées comme les meilleures, les plus remarquables d'un groupe de haut niveau qui ont la possibilité de mener des compétitions internationales. (LE NOUVEAU PETIT ROBERT 2003)

L'ORGANISATION : c'est une association de personnes, de groupes généralement importante dotée d'une structure et crée en vue d'un but bien déterminé. C'est aussi la prise en charge de la préparation ou du déroulement d'une activité (L'ENCYCLOPEDIE DES SPORTS 2005)

FEDERATION SPORTIVE : c'est le regroupement sous une autorité commune de plusieurs clubs sportifs et ligues

LE PROGRAMME (par rapport au sport) : c'est une suite d'actions ou d'activités prévues, ordonnée, planifiée que l'on propose d'accomplir pour une période déterminée afin d'arriver à un résultat (cours de MR GUIBRL DIOP sur le handball) ;

Selon le PETIT LAROUSSE 2003 le programme est une suite d'actions que l'on propose d'accomplir pour arriver à un résultat.

LA PERFORMANCE : c'est un résultat homologué, obtenu par une équipe ou une personne dans une épreuve donnée ou en compétition. Le mot performance dans sa signification complète est toujours précédée de l'adjectif bonne ou mauvaise.

LA MOTIVATION : dans le DICTIONNAIRE ACTUEL DE L'EDUCATION,1993 LEGENDRE, la motivation est définie comme étant l'ensemble des forces qui poussent l'individu à agir.

Selon WEINBERG R.S., GOULD G., 1997, et SANDRA M . ,1989 la motivation est un concept beaucoup plus large que les comportements qu'elle déclenche et se définit par la direction, l'intensité et la force de l'effort.

L'INTERET : c'est la recherche plus ou moins égoïste de ce qui est avantageux pour soi (DICTIONNAIRE L'UNIVERSEL, 2003)

L'intérêt c'est aussi l'attention particulière que l'on porte à quelqu'un ou à quelque chose.

LA CRISE : c'est un changement rapide généralement décisif en bien ou en mal, un moment difficile et généralement décisif dans l'évolution d'une institution (L'ENCYCLOPEDIE DES SPORTS, 2005)

LA COMMISSION : c'est une réunion de personnes chargées de quelques fonctions spéciales.

Selon LE PETIT LAROUSSE, 2003 c'est l'acte de l'autorité donnant charge et pouvoir pour un temps déterminé

1- HISTORIQUE DU HANDBALL AFRICAIN

Le handball est un sport relativement jeune en Afrique, introduit par les français et les anglais avant les années 1960 et les indépendances. Il s'est implanté tout d'abord en Afrique du nord puis en Afrique noire francophone, en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale et enfin dans les pays anglophones et lusophones. GEORGES GRAVE, (1993).

La confédération africaine de handball (CAHB) qui a en la charge est née il y a 35 ans plus exactement le 15 janvier 1973 à Lagos (Nigeria) à l'occasion des deuxièmes jeux africains, le handball a en effet connu une ascension vertigineuse en Afrique, se hissant en bonne place derrière le « roi » football.

Mais la crise économique qui touche l'Afrique dans les années 80 a ralenti l'expansion du handball depuis 1986. GEORGES GRAVE, (1993).

Seule une douzaine de pays participe régulièrement aux compétitions.

De nombreuses fédérations sont en difficulté ou en veilleuse fautes de moyens.

Le décès brutal du premier président de la confédération africaine de handball BABACAR FALL le 07 juin 1993 au Sénégal a laissé un vide difficile à combler.

A. ORGANISATION DU SPORT AFRICAIN

Le mouvement sportif africain s'appuie sur 3 structures essentielles chargées de réfléchir sur les voies et moyens pour sortir définitivement le sport africain de l'ornière du sous développement

1 - LE CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT AFRICAIN (CSSA) : se définit comme :

L'institution interafricaine appropriée pour diriger le mouvement sportif et assurer la coordination des actions initiées par les états membres pour la promotion et le développement du sport africain.

Le conseil supérieur du sport africain (CSSA) a été créé le 14 décembre 1966 à Bamako au Mali lors de la onzième assemblée générale.

Ses fondements ont été consolidés en le transformant en organisme intergouvernemental dirigé par les ministres des sports et loisirs.

Le conseil supérieur du sport africain a adopté le découpage de l'Afrique en 7 zones de développement sportif. La constitution des différentes zones s'est effectuée sur des critères essentiellement géographiques, respectant les grands ensembles économiques de l'Afrique.

2 – LA CONFEDERATION AFRICAINE DE HANBALL (CAHB)

Elle se compose de fédérations et d'associations nationales de handball reconnues en Afrique.

Elle a vu le jour le 13 janvier 1973 à Lagos (Nigeria) pendant les deuxièmes jeux africains.

Elle a son siège permanent à Abidjan (Cote d'ivoire) depuis 1978.

En 1993, la confédération regroupait 47 fédérations nationales africaines dont 43 affiliées à la fédération internationale de handball (IHF).

Pour mettre en œuvre sa politique de développement de handball en Afrique, la confédération a calqué son organisation sur le modèle de la fédération internationale de handball (IHF)

Elle composée de trois organes : le congrès, le conseil et le comité exécutif.

-le congrès est la plus haute autorité et la dernière instance de la confédération.

La confédération africaine de handball organise un congrès ordinaire de travail tous les deux ans et un ordinaire d'élections tous les quatre ans. Elle peut aussi organiser un congrès extraordinaire.

-Le conseil de la confédération se réunit au moins une fois par an .ses attributions sont : le contrôle du comité exécutif et la surveillance de l'application des décisions du congrès et des questions financières dans le cadre du budget; la recommandation du congrès concernant les cotisations et les droits financiers; la ratification du budget des commissions et décisions sur les propositions, approbations des règlements des championnats; l'attribution des manifestations, des litiges entre associations membres

-Le comité exécutif : en qualité d'organisme de travail du conseil, il assure l'administration de la confédération sous la surveillance du conseil et doit exécuter les décisions du congrès et du conseil.

B QUELQUES PROBLEMES DU HAND BALL AFRICAIN

Le handball africain rencontre un certain nombre de difficultés dans son développement. Ce ne sont pas les mêmes dans tous les pays mais il existe certains handicaps communs à certains.

Les pays d'Afrique du nord sont moins concernés par ces remarques que les autres pays d'Afrique.

La crise économique qui touche le monde et l'Afrique tout **particulièrement** accentue les difficultés rencontrées au niveau des fédérations nationales, des clubs, des infrastructures, des zones de développement, de la communication.

1- Les fédérations nationales

C'est le maillon faible du handball africain. Dans leur grande majorité et en dépit de la bonne volonté des responsables, elles ne sont pas opérationnelles, elles sont pratiquement inexistantes dans plusieurs pays.

Quelques raisons :

-certains responsables au sein de ces fédérations manquent de compétences (absences d'expériences et de formations), pas de vécu sportif, manque de disponibilité, d'idées, on reproduit éternellement les mêmes modèles

-les statuts : dans beaucoup de pays, les fédérations sont élues ou désignées pour une année sportive seulement et manquent donc de stabilité ; il n'est pas possible en si peu de temps de mettre en œuvre (sans moyens) une politique de développement de la discipline.

- les moyens : la plupart des fédérations ont leur compte bancaire vide.

Elles n'ont aucune autonomie financière et dépendent de leur ministère de tutelle. Elles se contentent de gérer la pénurie. Beaucoup de fédérations du début des années 80 avait beaucoup d'argent en leur possession se retrouvent en 1993 sans sièges ni outils informatiques.

-les compétitions sont insuffisantes en nombre en durée sur l'année ; elles sont pauvres au niveau des formules. Les mêmes équipes s'affrontent avec les mêmes modes de compétitions. La plupart des fédérations ont renoncé à organiser un véritable championnat national.

Un petit championnat régional est joué dans la capitale où est regroupée « l'élite ». Pendant ce temps les équipes de l'intérieur attendent sans jouer, un championnat national bouclé en deux ou trois semaines. Ces formules n'intéressent pas les médias, les partenaires économiques potentiels.

-Absences de politiques jeunes : la plupart des fédérations n'organisent des compétitions que pour les seniors et délaissent les petites catégories.

Le championnat d'Afrique des nations juniors en 1992 en est l'illustration : 3 pays présents en garçons et 2 en filles.

-L'absence de calendrier : la plupart des pays n'ont pas un véritable calendrier d'activités et de compétitions pour l'année ; tout s'improvise au moment opportun. Il n'y a aucune planification quant la reprise de la saison, le nombre d'équipes engagés, le planning des matchs, la dates des assemblées générales, la fin des saisons etc.

-Les clubs : bien souvent un club est représenté par une seule équipe masculine ou féminine, senior bien entendu ; ces moyens dépendent de la carrure du sponsor ou du mécène qui préside. GEORGES GRAVE, (1993). Beaucoup de clubs n'ont ni terrain d'entraînement ni siège. Ces conditions de travail sont difficiles pour la plupart d'entre eux, très peu ont des équipes jeunes et des écoles de HB. La collaboration entre les clubs est très insuffisante.

2- LES INFRASTRUCTURES

L'Afrique manque de salles couvertes et de terrains de HB. Les palais de sports construits par la Chine dans certains pays ne sont pas utilisés par le HB, car leur location est très coûteuse. On joue souvent en plein air sur des sols variés (tartans, bitumes, ciments, terres, herbes).

La France a financé depuis 1989 la réfection ou la construction de terrains pour certains pays comme le Togo, le Tchad, la Guinée, le Madagascar, le Burundi, le Burkina Faso, le Rwanda, les Schelle.

Incontestablement le manque d'air de jeu de qualité permettant de faire des recettes financières freine le développement quantitatif et qualitatif du HB en Afrique.

3- LES EQUIPEMENTS

Il existe de grandes difficultés pour les pays africains à cause du coût excessif des équipements sportifs (ballons chaussures maillots etc....)

Ces articles importés sont lourdement taxés.

Les clubs s'entraînent avec peu de ballons sans aucun matériel pédagogique.

Il se pose aussi le problème de la maintenance et de la gestion des équipements (avec les équipes nationales les équipements sont récupérés par les fédérations après les compétitions, les fédérations se retrouvent sans maillots d'entraînements ou de compétitions)

4- LES ZONES DE DEVELOPPEMENTS SPORTIFS

Les structures zonales ne fonctionnent pas en Afrique faute de moyens et d'une réelle volonté politique.

Il y'a un véritable « esprit zone » à créer pour favoriser les échanges entre les pays. Il est possible de se déplacer entre les zones par la route, le train ou le bateau sans utiliser la voie aérienne très coûteuse sur les vols inter –africains.

Le Tchad a donné l'exemple en se déplaçant en car vers la Cote D'Ivoire pour un championnat d'Afrique des clubs ; soit 5 jours de route et 20 postes frontières franchis.

Les handballeurs Africains doivent s'adapter à la conjoncture économique. Un projet de rencontres internationales et d'échanges d'arbitres entre le Bénin, le Niger, le Burkina Faso et le Togo avait démarré en 1994.

5- L'INFORMATION

C'est un problème du continent les liaisons en particulier sont difficiles avec certains pays.

Le téléphone, le fax, les outils informatiques, l'internet etc.... ont fait des progrès notables. Malheureusement la plupart des fédérations nationales ne sont pas équipées de ces outils précieux.

Les documents techniques sont rares ceux qui peuvent en n'obtenir les gardes jalousement pour eux, même s'ils ne s'en servent pas.

L'information ne circule donc pas ; la parution des nouveaux ouvrages (livres, cassette vidéo, CD) n'est pas connue.

Les codes d'arbitrage sont peu nombreux.

Les résultats des compétitions africaines et mondiales ne sont pas ou peu présents dans la presse africaine.

Il manque incontestablement un véritable bulletin d'informations en Afrique.

Les zones de développement du handball ne fonctionnent pas ; les commissions de la Confédération Africaine de Handball n'ont pas les moyens pour s'investir pleinement et réaliser convenablement leurs tâches respectives.

Le handball en Afrique qui a laissé entrevoir tant de promesses doit se remettre en question dans une conjoncture très favorable et chercher des solutions pour reprendre sa marche vers l'avant ; car se cacher derrière les réussites de l'Angola, de l'Egypte ou de l'Algérie est suicidaire.

D'autres approches de compétitions Africaines, d'autres organisations sur le plan national, d'autres modes de gestion doivent être envisagés au même titre que la promotion d'hommes nouveaux dans les différents secteurs du handball

Cependant pour rendre hommage à BABACAR FALL ce grand dirigeant du sport africain on peut accélérer un processus de relance et renouvellement de la confédération africaine de handball car le handball occupait la deuxième place parmi toutes les disciplines au niveau mondial.

Le handball africain est capable de relever les défis qui l'interpellent et de mettre en valeur son formidable potentiel. Une administration plus performante, des techniciens compétents, un minimum de moyens et l'Afrique pourra jouer sa partition sur la scène Internationale.

II. MODELE D'ADMINISTRATION

Dans le système démocratique, ce sont les membres de l'organisation qui détiennent le pouvoir suprême.

Ceux-ci délèguent souvent certaines responsabilités à un comité directeur (mais pas toutes les responsabilités : par exemple les membres ont un droit de vote aux élections pas seulement le comité directeur).

Ce conseil s'occupe de certaines tâches mais peut en déléguer à un comité exécutif. Le conseil ou le comité exécutif peuvent à leur tour charger des sous-comités de certaines études ou responsabilités. Ces sous comités peuvent être « permanents » si la nature de leurs fonctions l'exigent ou « temporaires » dans tous les cas ces sous-comités soumettent leur rapport à l'autorité qui les a nommée (comité exécutif ou comité de direction) par exemple un comité de marketing dépendra du comité exécutif alors qu'un sous-comité de vérification ou de nomination dépendra directement du conseil de direction.

Il existe une différence entre la direction et la gestion d'une organisation en général, ce sont les membres et le conseil qui sont responsables de la direction de l'organisation. Le président, la commission exécutive, le personnel et les sous-comités, quant à eux, s'occupent de la gestion.

1-LE ROLE DU COMITE DIRECTEUR

Le rôle et les activités du comité directeur comprennent souvent cinq domaines :

- 1- mandat et responsabilités
- 2- structure et organisation
- 3- réglementation et information
- 4- évaluation de l'organisation
- 5- culture organisationnelle

L'ordre dans lequel ces éléments sont donnés n'implique nullement un rapport séquentiel entre-eux : ces rôles ne vont pas du plus grand au plus petit, mais au contraire sont interdépendants les uns aux autres.

2-MANDANTS ET RESPONSABILITES

Le conseil de direction est avant tout responsable de l'organisation et il doit s'assurer que toutes les activités de celle-ci vont dans le sens des objectifs qui ont été définis.

Voici cinq responsabilités principales d'un conseil de direction :

- 1- stratégie de planification pour l'organisation
- 2- identification des risques et gestions
- 3- efficacité de la gestion et continuité dans l'organisation
- 4- communication avec tous les intéressés
- 5- contrôle interne et gestion des systèmes d'informations

3-LES COMMISSIONS

Les commissions peuvent être nommées par le conseil de direction ou par le comité exécutif, ils dépendent directement de l'autorité qui les a nommées. Le mandat et la structure du conseil et de chacun de ces commissions devrait être clairement identifié par écrit afin que les membres du comité et les gestionnaires comprennent clairement le rôle du conseil de direction.

4-LE COMITE EXECUTIF

- il tient le rôle du conseil entre les réunions
- a des pouvoirs limités car certaines questions requièrent l'examen et la décision de tous les membres du conseil
- aide les gestionnaires à passer tous les problèmes en revue et en propose la discussion à une séance plénière du conseil
- prépare et recommande des politiques qui prendront effet sur le champ mais qui seront néanmoins sujettes à la ratification du conseil
- entre les réunions plénières du conseil, reçoit des rapports du président et leur communique des politiques sur la direction de l'organisation

- coordonne les priorités et les activités du conseil, du président, des commissions du conseil (ou ceux-ci ne dépendent pas directement du conseil).

A-LE PRESIDENT DU BUREAU EXECUTIF

Il est responsable du déroulement des réunions et doit :

- ❖ procéder à l'ouverture de la réunion,
- ❖ veiller à ce que tous les points à l'ordre du jour soient examinés
- ❖ s'assurer que tous les participants auront la possibilité d'exprimer leur opinion,
- ❖ veiller à ce que les décisions soient prises et approuvées,
- ❖ diriger le déroulement des votes,
- ❖ faire respecter les règlements et la constitution.

En outre pour bien contrôler le déroulement, le président doit observer une certaine formalité de procédure, choisir les conférenciers, estimer justement les efforts faits pour arriver à une décision.

Le président doit agir au nom de l'organisme aider l'essor de l'organisme, faire connaître les points de vue de l'organisme, résoudre les différends et éclaircir les questions à problème afin d'assurer l'orientation, la planification, les stratégies et favoriser la réflexion au sein de l'association.

B- LE SECRETAIRE

En général il est responsable des préparatifs de la réunion, de l'ordre du jour, du procès verbal et l'administration

De plus le secrétaire doit être au courant de ce qui se passe dans l'instance savoir quelle décision prendre et quand etc....

C-LE TRESORIER

Il tient les comptes et élabore une série de procédures à suivre dans les questions financières, celui-ci doit collaborer étroitement avec le comité des finances, les vérificateurs ainsi qu'avec toutes personnes chargées des contrôles financiers des procédures ou rapport.

Le trésorier doit faire preuve d'honnêteté, garder les dossiers, mettre les comptes clairs et en ordre, être capable de gérer de gros montants

D-LE PROCES VERBAL

Les procès verbaux des réunions sont des documents d'une grande importance et doivent être rédigés avec soin.

Si les procédures sont suivies correctement les procès verbaux constituent un dossier authentique de la réunion.

Ils sont à la base de toutes les mesures découlant des décisions prises à la réunion.

Ce sont des points de références essentiels pour un organisme et tiennent lieu de dossiers historiques et d'archives de l'organisme.

Les procès verbaux doivent inclure :

- un titre avec la date, le lieu et le nom de l'organisme et du comité
- la liste des personnes prescrites
- la liste des personnes absentes (avec excuse)
- l'acceptation du procès verbal issu de la réunion précédente avec amendements apportés
- les questions soulevées
- les questions examinées
- la date du prochain examen
- la colonne des mesures à prendre

E- LE RAPPORT D'ACTIVITE

Les rapports sont des moyens essentiels pour enregistrer l'information et la présente aux réunions. Vous pouvez gagner beaucoup de temps si vous envoyez les rapports aux membres du comité avant chaque séance la rédaction d'un rapport n'est pas chose facile.

Le principe à suivre est de rester précis et direct.

III- DEFINITION D'UNE FEDERATION

Au Sénégal l'Etat a créé une administration spécifique chargée du sport. L'existence d'un tel ministère traduit le niveau de développement de l'activité et de l'intérêt qui lui est de plus en plus accordé par les populations.

Les mutations de l'environnement du sport sénégalais se caractérisent par l'existence d'un nombre important de structures d'exception. Ces structures reconnues par arrêté ministériel ont le statut de fédération. Elles encadrent les sénégalais qui pratiquent les disciplines en question, organisent les compétitions nationales, décernent les titres de « champion du Sénégal », s'occupent de la participation des équipes et sélections nationales aux compétitions internationales et représentent le Sénégal dans les instances internationales de la discipline.

Le classement des organismes sportifs permet de noter à côté des fédérations démocratiquement élues, des structures reconnues par l'Etat qui pourrait être appelées « fédération agréée ».

Pour être délégataire de pouvoir de la part de l'état, une fédération doit être avant tout une fédération « uni disciplinaire » ou « uni sport » et reconnue par la puissance publique.

Les fédérations pluridisciplinaires se veulent différentes. Leur objectif prioritaire reste la pratique omnisport, la multi activité, selon les affinités diverses centrées sur l'être humain dans sa globalité. Elles ont pour mission de contribuer au progrès de l'individu en rapport avec ses propres capacités. Elles mettent en avant une conception reposant sur des valeurs associatives, humaines et culturelles.

Elles sont affinitaires en tant que telles, doivent être liées aux fédérations délégataires par une convention ou un protocole d'accord.

Conformément aux textes en vigueur, les fédérations sportives convoquent tous les ans une assemblée ordinaire pour évaluer un travail accompli et renouveler leurs instances de direction.

PRESENTATION DE LA FEDERATION SENEGALAISE DE HANDBALL

Les moyens d'action de la fédération sont assez importantes et vont de l'organisation des compétitions sportives avec le concours des ligues régionales et des districts, des compétitions sportives départementales, régionales, nationales et internationales ; s'étale à l'attribution de titres de champions nationaux, la formation de sélections de représentants sénégalais en vue des compétitions ou manifestations internationales ; va de l'organisation de conférences, cours, stages etc.... ,le contrôle de la qualité de la formation sportive, de l'attribution de prix et récompenses en nature et enfin à la publication d'un bulletin officiel de documents techniques.

Les fonctions de cadres administratifs ou techniques peuvent être confiées à des fonctionnaires de l'Etat en position de détachements

A- ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

1- ASSEMBLEE GENERALE (A-G)

Elle se compose de représentants des ligues régionales. Chaque ligue régionale délègue à l'A-G fédérale son président et un autre représentant spécialement désigné par le comité de la ligue.

Ne peuvent être déléguées que des personnes majeures, possédants la nationalité sénégalaise, jouissant de leurs droits civiques et domiciliées sur le territoire de la ligue concernée.

*le vote par procuration est admis et légalisé.

Peuvent assister à l'A-G, avec voix consultative, les membres du comité directeur non représentant de leur ligue régionale et le Directeur Technique National.

Chaque ligue régionale dispose d'un nombre de voie égal à la somme des voies attribuées. Les voies attribuées à chaque ligue sont définies de la façon suivante :

-chaque ligue dispose d'une voix

-en fonction du nombre de clubs existants et en activités, des voies supplémentaires sont attribuées aux ligues de la manière suivante :

2clubs donnent une voix supplémentaire

4clubs donnent 2voix supplémentaires

7clubs donnent 3voix supplémentaires

10clubs donnent 4voix supplémentaires

13clubs donnent 5voix supplémentaires

16clubs donnent 6voix supplémentaires

Ainsi de suite par 3clubs pour 1voix

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par le président de la fédération.

Elle se réunit au moins une fois par an à une date fixée par le comité directeur. En outre elle se réunit chaque fois que sa convocation est demandée par le comité directeur ou par le tiers des membres. L'ordre du jour est fixé par le comité directeur.

L'assemblée générale ne peut délibérer que si la moitié plus un de ses membres est présente. Si cette proportion n'est pas atteinte l'A-G est à nouveau convoquée dans les 15jours qui suivent. Elle peut alors délibérer quelque soit le nombre de délégués présents.

L'assemblée générale définit, contrôle et oriente la politique générale de la fédération, elle entend chaque année les rapports sur la situation morale et financière de la fédération et sur la gestion du comité directeur.

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement du comité directeur

2- LE COMITE DIRECTEUR

La fédération est administrée par un comité directeur composé de membres élus par l'assemblée générale (2/3) et de membres cooptés (1/3) et des présidents de ligues régionales.

Les membres élus en assemblée générale (2/3) le sont pour une durée de 3ans et renouvelable par tiers tous les ans.

Le premier et le deuxième tiers sortant seront tirés au sort. Pour les années suivantes, les membres les plus anciens constituent le 1/3 suivant. Ils sont rééligibles.

Les membres du comité directeur sont élus au scrutin secret à la majorité absolue au premier tour ou à la majorité relative au second tour.

Peuvent seules être élues au comité directeur des personnes majeures, de nationalité sénégalaise, jouissant de leurs droits civiques.

Le comité directeur se réunit sur convocation de son président, au moins quatre fois par an et chaque fois que la demande en est formulées par le quart au moins de ses membres.

La présence de la moitié au moins plus un des membres est nécessaire pour la validité de ses délibérations.

Le directeur technique national assiste avec une voix consultative aux séances du comité directeur.

Il est tenu un procès verbal des séances.

Les procès verbaux sont signés par le président et le secrétaire général.

Tout membre du comité directeur qui a, sans aucune excuse valable, manqué à deux réunions consécutives perd sa qualité de membres.

3-LE VOTE DE DEFIANCE

A la demande du 1/3 au moins des membres composant l'assemblée générale et représentant au moins la moitié des voix dont elle dispose, un vote de défiance portant sur le fonctionnement de la fédération ou sur la politique sportive générale pourra être émis au scrutin secret, contre le comité directeur en fonction, par l'assemblée générale extraordinaire.

Dans le cas où ce vote recueillerait au moins la moitié plus une voix dont dispose l'assemblée générale, il entraînerait l'obligation de la tenue d'une assemblée générale extraordinaire convoquée spécialement à l'effet de procéder à l'élection d'un nouveau comité directeur qui élit à son tour un nouveau bureau dans un délai maximum d'un mois à compter de la date du vote de défiance.

Dans ce cas, le vote par procuration et le vote par correspondance ne sont plus admis.

Les membres du comité directeur exercent leurs fonctions jusqu'à l'expiration du mandat pour la durée duquel les membres démis de leurs fonctions avaient été élus.

4-LE BUREAU EXECUTIF

Le comité directeur procède dans les quinze (15) jours qui suivent l'assemblée générale à la mise en place du bureau exécutif.

Le bureau exécutif est élu par l'ensemble du comité directeur au scrutin secret à la majorité absolue au premier tour, et à la majorité relative au deuxième tour. Il est élu pour un an.

a) Le bureau exécutif est composé de :

D'un (01) président

De deux (02) vice –présidents

D'un (01) secrétaire général

D'un (01) secrétaire général adjoint

D'un (01) trésorier général

D'un (01) trésorier général adjoint

De deux (02) membres du comité directeur

b) Rôle de chacun :

-le président de la fédération préside les assemblées générales, les réunions des comités directeurs et du bureau exécutif .Il est membre de droit de toutes les commissions fédérales.

Il a dans tout vote une voix prédominante, en cas de partage de voix. Il représente la fédération dans tous les actes de la vie civile et devant les

tribunaux. Le président peut déléguer certaines de ces attributions à un vice

Président. Toute fois, la représentation de la F S H B en justice ne peut être assurée à défaut du président que par un mandataire agissant en vertu du pouvoir spécial

-Le vice président est le rouage actif de l'organisation fédérale, en particulier en représentant le président chaque fois que celui-ci ne peut le faire lui-même

*présidence de réunions

*réunion de commission

*réception de tout ordre

*délégation à l'intérieur du Sénégal ou à l'étranger

Ce rôle de représentation de la fédération appartient au vice président en priorité sur les autres membres du bureau exécutif

-Le trésorier général : tous les mandats, chèques et envois de fonds doivent être adressés impersonnellement au trésorier général au siège de la fédération. Le trésorier général est seul responsable de la gestion du patrimoine de la fédération. En cas d'absence, le trésorier général adjoint le remplace.

-Le secrétaire général prépare l'ordre du jour des réunions du bureau ou du comité directeur, dresse les procès verbaux des dites réunions et rédige toutes les correspondances de la fédération.

Le secrétaire général assure les relations entre la fédération, le ministère des sports, le CNOSS et les autres fédérations nationales. Il répond à toutes questions portant sur les règlements en vigueur, sur la jurisprudence établie par une commission fédérale, le bureau exécutif ou le comité directeur. Les informations fournies par le secrétaire général ne préjugent en cas d'appel ou de recours des décisions que peuvent prendre les commissions fédérales ou le bureau exécutif.

Le bureau exécutif gère le fonctionnement de la fédération et est responsable de ses faits et actes devant le comité directeur.

La présence de cinq (05) membres est nécessaire pour la validation des délibérations.

Le bureau exécutif se réunit au moins deux fois par mois

Peuvent assister aux réunions du bureau exécutif avec voix consultative les présidents de commissions, le directeur technique national sans réserve d'une convocation préalable les

présidents des ligues régionales .Le bureau peut être assisté par un secrétaire administratif pouvant prendre part aux discussions, mais n'ayant pas droit au vote.

5- LES COMMISSIONS TECHNIQUES FEDERALES

Le comité directeur institue les commissions fédérales dont la liste figure au règlement intérieur de la fédération sénégalaise de HB.

Les présidents de commissions sont nommés par le comité directeur sur proposition du président .Ils peuvent ne pas appartenir au comité directeur. Les commissions doivent regrouper au moins 5membres .La composition des commissions est entérinée par le bureau exécutif.

Les commissions techniques fédérales sont :

- la commission d'organisation des compétitions
- la commission des finances
- la direction technique nationale
- la commission des statuts, qualifications, règlements et disciplines
- la commission des arbitres, secrétaires et chronométreurs
- la commission presse, communications et promotions
- la commission des relations extérieures
- la commission infrastructure

6- LES LIGUES ET DISTRICTS

La fédération constitue en son sein sous la forme d'associations déclarées, des ligues régionales et des districts départementaux dont le ressort territorial est celui des services régionaux et départementaux du ministère des sports et des loisirs ; leurs statuts doivent être compatibles avec ceux de la fédération. Les groupements sportifs affiliés à la fédération sont groupés au sein des ligues régionales ou des districts départementaux selon leur situation géographique.

Les ligues et les districts (sous couvert de leur ligue) adressent à la

7-RESSOURCES, DOTATIONS, FONDS DE RESERVE

Les ressources annuelles de la fédération se composent :

- 1-de la contribution financière de ses membres à son fonctionnement
- 2-du produit des manifestations organisées par elle et les ligues
- 3-des subventions de l'état des collectivités territoriales des établissements publics
- 4- du produit des libéralités dont l'emploi immédiat a été autorisé
- 5- des ressources créées à titre exceptionnel avec l'agrément de l'autorité compétente
- 6- du produit des rétributions perçues pour services rendus
- 7-du revenu de ses biens à l'exception de la fraction comprise dans la dotation.

La dotation comprend :

Les immeubles nécessaires aux buts poursuivis par la fédération sénégalaise de handball, les capitaux provenant de ces libéralités, le dixième au moins annuellement capitalise du revenu net des biens de la FSHB.

Il est constitué un fond de réserve ou sera versé à chaque fin d'exercice la partie excédent de ressources non nécessaire au fonctionnement de la fédération.

La comptabilité de la fédération est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur. Cette comptabilité fait apparaître annuellement un compte d'exploitation et un bilan. Il est justifié chaque année auprès du Ministre des Sports de l'emploi des fonds provenant des subventions reçues par la fédération au cours de l'exercice.

8-MODIFICATION DES STATUTS, DISSOLUTION

Les statuts ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale extraordinaire dans les conditions prévues au présent article sur proposition du quart au moins des membres dont se compose l'assemblée générale représentant au moins le quart des voix.

Dans l'un ou l'autre cas, la convocation accompagnée d'un ordre du jour mentionnant les propositions de modification motivée est adressée aux ligues au moins un mois avant la date fixée pour la tenue de l'assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si la moitié des voix attribuées aux ligues est réunie.

Si ce quorum n'est pas atteint l'assemblée est à nouveau convoquée dans les 15 jours qui suivent, et statue alors sans condition de quorum.

Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des voix des délégués présents.

L'assemblée générale extraordinaire appelée à se prononcer sur la dissolution de la fédération est convoquée spécialement à cet effet.

Elle doit comprendre que de la moitié des voix attribuées aux ligues régionales. Si ce quorum n'est pas atteint, la dissolution ne peut être prononcée. En cas de dissolution par quelque mode que se soit l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de la fédération. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs organismes sportifs reconnus.

En aucun cas les membres de la fédération ne peuvent se voir attribuer une part quelconque des biens.

Les délibérations de l'assemblée générale concernant la modification des statuts, la dissolution de la fédération et la liquidation de ses biens sont adressées sans délai au ministère des sports et loisirs et au ministère de l'intérieur.

Elles ne prennent effet qu'après l'approbation par le gouvernement.

METHODOLOGIE

La méthode est la démarche utilisée pour mener une étude.

I- Echantillon

Les sujets de la population ciblée se composent de trois groupes :

Celui des entraîneurs dont leur expérience varie entre 14 et 15 ans en moyenne.

Celui des joueurs qui ont une moyenne de 13 ans d'expérience.

Et enfin les membres fédéraux dont il était un peu difficile de déterminer leur âge et leur expérience car le questionnaire ne stipulait rien qui pouvait nous l'indiquer.

Notre population regroupe dix entraîneurs vingt et un joueurs et dix membres fédéraux.

La population est composée de personnes de sexe masculin et féminin.

Le total de l'échantillonnage est de quarante et une personnes.

Ces questions s'articulent autour des thèmes suivants :

- L'organisation et le fonctionnement de la fédération sénégalaise de hand- ball
- Les compétences des membres
- Les réalisations de l'instance
- Les problèmes du hand-ball en général

II- instruments et collecte des données

Pour recueillir le maximum d'information, nous avons élaboré un questionnaire constitué de questions ouvertes et fermées destinées aux entraîneurs, aux joueurs et aux membres fédéraux ; et un entretien pour les membres fédéraux.

Nous avons déposé cinquante questionnaires au total.

III les limites de notre étude

Nous aurions aimé avoir le maximum de sujets possibles, mais les réalités du terrain ne nous les ont pas permis ; en effet, beaucoup de dirigeants refusaient de répondre à nos questionnaires et nous donnaient des rendez-vous qu'ils ne respectaient jamais sous prétexte qu'ils auraient oublié ou manqueraient de temps.

Il s'est aussi posé un problème de documentation, de déplacement dans les régions. A cela s'ajoute les cours que nous devons quotidiennement suivre à l'INSEPS.

Dans la récupération, nous avons noté que beaucoup de membres fédéraux n'avaient pas répondu à certaines ou carrément à aucune de nos questions.

Nous avons essayé de contourner ces difficultés pour y remédier et donner à ce travail toute notre attention et notre engagement afin de répondre aux attentes.

IV- Le traitement des données

Pour le dépouillement nous avons adopté la méthode du « pendu ».

Cette méthode consiste à prendre les mêmes réponses par effectif de cinq dont la somme va donner l'effectif total.

Pour le traitement des données, nous avons choisi de présenter distinctement les réponses obtenues en fonction des questions posées aux différents groupes.

COMMENTAIRE DU QUESTIONNAIRE DES ENTRAINEURS

Dans certains cas nous avons réuni des tableaux parce que soit ils ont des similitudes, soit leur commentaire le nécessitait

Voici deux questions qui ont été soumises aux entraîneurs qui, selon nous, nécessitent pas de représentation sous forme de tableaux

T1 : nombre d'année en tant qu'entraîneur

T2 : les différents clubs entraînés par les entraîneurs

COMMENTAIRE

L'expérience acquise en tant qu'entraîneur varie entre 4 et 29ans soit une moyenne 14 à 15ans. Les clubs les plus fréquentés par les entraîneurs sont par ordre décroissant DUC (5) JARAAF (3) GOREE (3) ASC THIES (2) US RAIL

ZEPTOUNA SPORTS (2) ASFA et J.A chacun 1.

Les différents clubs entraînés sont assez importants et participent à une expansion et un élargissement des connaissances. Cette expérience du terrain peut servir à la fédération à travers la direction technique nationale par les pré- sélections et les entraînements de l'équipe nationale.

TABLEAU 3 : formation d'entraîneur ou non subie par les entraîneurs

Quantité	Effectifs	Pourcentage
Répondants		
Oui	9	90
Non	1	10
Total	10	100

Commentaire :

90% des entraîneurs ont subi une formation; les niveaux vont d'initiateur, 1^{er} degrés, 2nd degrés, 3^e degrés.

La formation a été faite soit à Dakar, à Thiès à Kaolack, à Leipzig et à Tunis.

Ces différentes informations nous montrent que nos entraîneurs ont un bon niveau.

Il faut que la fédération et les entraîneurs travaillent ensemble pour élever le niveau du handball national pour que celui-ci reprenne sa place d'entant et se classer parmi les disciplines les plus bien organisées et les plus en vues

TABLEAU 4: connaissance ou non de l'instance dirigeante du handball par les entraîneurs

Quantité Répondants	effectifs	Pourcentage
Oui	10	100
Non	0	0
TOTAL	10	100

Commentaire :

100% des entraîneurs connaissent la fédération parce qu'ils y vont disent ils pour s'informer ou bien c'est lors des grandes manifestations de handball.

Théoriquement ils n'ont pas à aller à la fédération car il y'a des moyens de communications qui doivent exister entre les clubs et la fédération et d'autre part la DTN doit servir d'intermédiaire entre eux et la fédération pour le développement de la discipline.

TABLEAU5: expérience fédérale ou non des entraîneurs

Quantité Répondants	Effectifs	pourcentage
Oui	3	30
Non	7	70
Total	10	100

Commentaire :

30% des entraîneurs ont une expérience fédérale qui peut leur servir en cas de problèmes ou servir d'apport et de soutien à la fédération à travers le lien qui les unit à la fédération à savoir la DTN.

70% des entraîneurs n'ont aucune expérience fédérale et cela pourrait leur poser des problèmes de compréhension de l'administration.

TABLEAU 6 : connaissance des grandes lignes de la politique de la fédération par les entraîneurs

Nature \ Quantité	effectifs	Pourcentage
Organiser, développer, décentraliser le handball, représenter le Sénégal aux compétitions internationales	5	50
Aucune connaissance	5	50
Total	10	100

Commentaire :

50% des entraîneurs ne connaissent pas la politique de la fédération alors nous pensons que les problèmes doivent se poser à deux niveaux :

D'abord au niveau des entraîneurs qui doivent être au courant de ce qui se passent pour planifier leur plan ; au niveau de la fédération il faut plus de visibilité et de communication entre elle et les entraîneurs pour travailler à travers la DTN pour le développement du handball.

TABLEAU7 : connaissance ou non de la provenance des ressources financières de la fédération par les entraîneurs

Quantité Répondants	Effectifs	Pourcentage
Oui	4	40
Non	6	60
Total	10	100

Commentaire :

Les 40% qui disent connaître la provenance des ressources nous citent la cotisation des membres la subvention du ministère des sports et enfin la recette des différentes manifestations.

Cette réponse donnée par ce pourcentage des membres répond-elle entièrement à notre question ?

60% ne connaissent pas la provenance des ressources financières alors qu'ils doivent être au moins au courant de certaines choses pour pouvoir donner de bonnes informations mais aussi à travers la direction technique élaborer un planning pour la formation des joueurs et ceci demande des ressources financières que doit déboursier la fédération.

TABLEAU 8 : appréciation des différents membres faite par les entraîneurs

Quantité Appréciation	effectifs	Pourcentage
Nuls	2	20
Pas de volonté	3	30
Aucune appréciation	1	10
Ils sont courageux	2	20
Ils sont bons dans l'ensemble	2	20
Total	10	100

Commentaire :

50% (20%+30%) des entraîneurs n'ont pas une bonne appréciation des membres à cause du résultat de leur travail, leur organisation ainsi que leur ouverture envers les différentes populations.

Mais est ce parce que les répondants disent que les membres fédéraux sont nuls qu'il en est réellement ainsi ?

TABLEAU 9 : niveau de compétence des membres de la fédération selon les entraîneurs

Nature \ Quantité	effectifs	Pourcentage
Compétents	4	40
Peu compétents	1	10
Pas compétents	5	50
Total	10	100

Commentaire :

60% (50+10%) de nos entraîneurs disent que les membres n'ont pas les compétences requises pour gérer le handball ; cette incompétence si elle existe peut avoir des répercussions sur le handball Sénégalais

TABLEAU 10 : niveau de connaissance des réalisations de la fédération par les entraîneurs

Nature	Quantité effectifs	Pourcentage
Aucune	8	80
Organisation du championnat	2	20
Total	10	100

Commentaire :

Il est possible que les entraîneurs ne sachent pas exactement si c'est la fédération qui organise ou une autre instance comme cela s'est passé cette année c'est la ligue qui a organisé le championnat national.

C'est possible que cela soit la raison pour laquelle 80% des entraîneurs ne connaissent pas de réalisations mais aussi le manque de motivation.

TABLEAU 11 : appréciation des entraîneurs sur le niveau du handball national

Niveau \ Quantité	effectifs	Pourcentage
Faible	3	30
BAS	2	20
MOYEN	3	30
Acceptable	2	20
Total	10	100

Commentaire :

50% (30+20%) donnent une mauvaise appréciation du niveau du handball.

Mais si tel est le cas alors d'une part les entraîneurs ont une responsabilité dans cette situation car ils gèrent les différentes équipes ; d'autre part la fédération doit organiser des stages et assez de compétitions pour les joueurs afin de les motiver mais aussi relever le niveau du handball Sénégalais.

Cette question selon nous ne mérite pas une présentation sous forme de tableau

Cette question, selon nous, ne mérite pas une représentation sous forme de tableau.

T12 : assez de compétitions ou non dans les différentes catégories selon les entraîneurs

80% des répondants constatent qu'il n'y a pas assez de compétitions dans les différentes catégories surtout pour la petite.

Un nombre suffisant de compétition pourrait être une source de motivation pour les joueurs et pousser d'autres à s'intéresser au handball ; pour se faire, il faut que la fédération mette en place un planning spécial pour les compétitions

COMMENTAIRE DU QUESTIONNAIRE DES JOUEURS

Il arrive dans certains cas que l'on regroupe certains tableaux et qu'ils aient le même commentaire en bas du dernier tableau. Si tel est le cas c'est soit qu'ils ont des intérêts communs, soit l'un est la suite de l'autre.

Quatre questions ont été soumises aux joueurs et qui selon nous ne nécessite pas de présentation sous forme de tableaux

T1 : expérience acquise (nombre d'année) en tant que joueur

T2 : nombre de clubs fréquentés par le joueur

T3 : passage ou non en tant que joueur dans les différentes catégories

PRESENTATION ET COMMENTAIRE DES REPONSES

T1 : expérience acquise en tant que joueurs

Sur 21 joueurs recensés le nombre d'année d'expérience est en moyenne 13 ans.

T2 : nombre de clubs fréquentés par les joueurs

33% n'ont évolué que dans un seul club, 53% ont eu à jouer dans deux clubs différents et les 14% sont passés dans trois clubs différents.

T3 : passage ou non dans les différentes catégories

A part 5%, les 95% sont passés dans les différentes catégories c'est-à-dire minimes à seniors.

Ces données nous donnent différents types de réponses ce qui constitue une diversité et une riche panoplie de réponses; mais les avis que nous aurons peuvent être importants par rapport à la connaissance ou le jugement qu'ils auront à donner sur le fonctionnement de la fédération

TABLEAU 4 : connaissance ou non des joueurs sur la fédération

Quantité Répondants	Effectifs	Pourcentage
Oui	11	52
Non	10	48
Total	21	100

Commentaire :

52% connaissent la fédération par fréquentation ou lors des rencontres à l'occasion de certaines manifestations de handball.

48% ne la connaissent pas parce qu'ils ne sont pas intéressés et que la fédération ne déploie aucun effort pour se faire connaître elle semble être très éloignée d'eux.

D'abord il est inconcevable de la part des joueurs de ne pas s'intéresser à la structure qui gère leur discipline cela veut dire que peu importent les décisions prises par celle-ci qu'elles soient bonnes ou mauvaises ils n'auront qu'à s'accorder sur les décisions déjà prises alors que cette fédération est là pour les représenter.

Si 48% ne connaissent pas la fédération il est possible que les informations leur parviennent grâce à leurs entraîneurs

TABLEAU 5 : expérience administrative ou non des joueurs

Quantité	effectifs	pourcentage
Répondants		
Oui	2	10
Non	19	90
Total	21	100

Commentaire :

Si 10 % ont une expérience administrative qui peut servir à avoir des avis qui peuvent être appréciés ou acceptés par la fédération mais aussi par rapport à leur expérience postuler demain dans un poste administratif.

90% n'ont aucune expérience est-ce par manque d'intérêt, manque de qualification ou par manque d'expérience ?

TABLEAU 6 : connaissance ou non des membres de la fédération par les joueurs

Quantité Répondants	effectifs	pourcentage
Oui	15	71
Non	6	29
Total	21	100

TABLEAU 7 : connaissance des joueurs sur le mode d'élection des membres

Quantité Nature	Effectifs	Pourcentage
Par vote	5	24
Aucune connaissance	16	76
Total	21	100

Commentaire :

Si 29% ne connaissent aucun membre et 76% ne savent pas comment sont élus les membres alors il se pose des problèmes d'abord au niveau des joueurs qui, on dirait, ne semblent pas s'y intéresser alors qu'ils ont des droits et des devoirs envers la fédération. Ils ont le droit de demander des justifications sur la manière dont on utilise les ressources de la fédération cette dernière n'est que l'émanation démocratique des clubs, des ligues, des districts etc. Ils ont le droit de participer et de donner leurs avis.

Au niveau des membres, il est important qu'ils communiquent avec les joueurs car il y'a un déficit d'informations et de formation et faire connaître sa politique ; mais la faute incombe aussi aux clubs qui doivent former les joueurs à se préparer et à s'intéresser au HB en les aidant à s'approprier ces éléments.

TABLEAU 8 : appréciation des joueurs sur la compétence des membres fédéraux

Quantité Nature	Effectifs	Pourcentage
Compétents	3	15
Peu compétents	6	30
Pas compétents	12	55
Total	21	100%

Commentaire :

55% trouvent que les membres sont incompetents, ce type d'appréciation est du genre objectif et est en relation avec la compétence à réaliser une tâche.

Qu'est ce qui peut motiver 85% des joueurs à déclarer incompetent ou peu incompetent l'instance dirigeante du handball Sénégalais, le manque de motivation, les déceptions ou la frustration ?

TABLEAU 9 : satisfaction ou non des joueurs sur le fonctionnement de la fédération

Quantité Répondants	Effectifs	Pourcentage
Oui	3	14
Non	18	86
Total	21	100

Commentaire :

14% sont satisfaits de la fédération et se justifient en disant qu'elle réussit à terminer le championnat en dépit du manque de moyens.

86% sont insatisfaits de la fédération ; est ce dû aux erreurs et manquements de la fédération ?

On a vu un certain nombre d'attributions dans les fonctions de la fédération. Pourquoi on n'arrive pas à les voir se réaliser ?

Quelles peuvent être les conséquences d ce niveau d'insatisfaction sur le handball en général et la fédération en particulier ?

TABLEAU 10 : Les changements à effectuer au niveau de la fédération selon les joueurs

Quantité	Effectifs	Pourcentage
Changements		
Dissolution de la fédération	8	38
Changer quelques membres	7	33
Changer les arbitres	2	10
Changer l'organisation des championnats	3	14
Décentraliser le handball	1	5
Total	21	100

Commentaire :

Si nous partons du constat qu'aucune institution n'est parfaite, il semblerait que celle du handball soit la plus parfaite copie de cet exemple.

Le tableau fait sortir deux éléments majeurs : 38% souhaitent un changement plus radical à savoir la dissolution de la fédération et 33% veulent que l'on change quelques membres.

Est-ce que ce type de réorganisation résoudra le problème et permettra une réconciliation entre les populations et le handball.

TABLEAU 11 : Situation du HB actuel

Quantité Situations	Effectifs	Pourcentage
Régression	17	80
Stagnation	2	10
Evolution	2	10
Total	21	100

TABLEAU 12 : Raison de l'état du HB selon les joueurs

Quantité Raisons	Effectifs	Pourcentage
La fédération a de bons éléments	1	5
Incompétence des dirigeants	7	33
Aucune politique pour développer le HB	6	29
Pas de moyens ni de recherche de moyens	3	14
Tout va mal dans le HB	4	19
Total	21	100

Commentaire :

Si 80% pensent que le HB sénégalais a régressé et que c'est dû pour 33% à un manque de politique pour le développer et à 29% à un manque criard de moyens et qu'on ne fait aucune recherche pour rétablir la situation

Mais aussi, on sait qu'en administration, lors des réunions on pose les problèmes et apportent des solutions avant une autre réunion on doit s'accorder sur cela.

Alors, on se demande si la fédération tient bien ses réunions et si oui est ce qu'on parle des vrais problèmes du HB ?

COMMENTAIRE DES TABLEAUX DES MEMBRES DE LA FSHB

TABLEAU 1 : Motivation des membres au moment d'intégrer la fédération

Quantité	Effectifs	Pourcentage
Nature		
Membre d'une ligue affectée à Dakar	2	20
Appuyer le HB	2	20
Amour du sport et beaucoup d'amis dans le HB	2	20
Aider et participer au développement du HB	2	20
Se rendre utile	2	20
Total	10	100

Tableau 2 : Niveau de connaissance de l'historique de la fédération par ses membres

Quantité	Effectifs	Pourcentage
Nature		
Volonté d'un groupe d'individu de prendre en charge le handball	1	10
Aucune idée	4	40
Lors des jeux olympiques en 1960	5	50
Total	10	100

TABLEAU 3 : Niveau de connaissance répondant sur l'organigramme de la fédération

Nature	Quantité	Effectif	Pourcentage
Membres-comité directeur-commission spécialisée	3	3	30
Assemblée générale-comité directeur-bureau exécutif	2	2	20
Président-commission-DTN-bureau exécutif	2	2	20
Président et premier vice président-secrétaire général et adjoint-trésorier et adjoint-commissaire aux comptes	1	1	10
Bureau fédéral-comité directeur-commissions	1	1	10
District-ligue-président et vice président-secrétaire général et adjoint-trésorier et adjoint	1	1	10
Total	10	10	100

Commentaire :

Même si 80% des membres fédéraux ont des liaisons directes avec le HB, 90% méconnaissent l'historique du handball ; on peut dire que ce sont des données qui ne sont pas bien grave mais pourrait constituer des éléments qui enrichissent le niveau de connaissance.

Mais que 90% ignorent les rapports hiérarchiques de travail peut affecter les résultats de la fédération. La moindre des choses dans les relations institutionnelles c'est de savoir qui fait quoi ?

Nous avons pensé que ces deux questions soumises aux membres de la fédération ne nécessitent pas de présentation sous forme de tableaux

T 4 : Politique de visibilité financière et formation de la fédération selon ses membres

En ce qui concerne la visibilité de la fédération, les membres nous ont cité: le développement de la pratique du HB à tous les niveaux d'âge et dans toutes les régions, contact et rencontre avec les médias.

Pour ce qui est de la politique financière 80% des membres affirment qu'il n'y en a pas et les 20% nous citent la recherche de sponsors.

Et enfin pour la formation 70% pensent qu'il n'y a aucune politique à ce niveau et pour les 30% il s'agit de la formation d'entraîneurs d'arbitres et de stage pour les joueurs.

Une fédération doit établir sa politique à différent niveau et ceci devrait se faire savoir par tous les acteurs et surtout par ses propres membres.

Pour pouvoir dire que la fédération sénégalaise de handball est bien organisée, il va falloir selon nos répondants qu'il y ait plus de communication.

T 5 : Satisfaction ou non des éléments constitutifs des réunions de la fédération selon les membres

En ce qui concerne la fréquence l'heure et la durée des réunions, on a 50% des membres qui disent en être satisfait et 50% qui avouent le contraire ; 60% des membres ne sont pas satisfait de la manière de conduire les réunions et de leur contenu.

Ceux qui répondent par la négation se justifient par le fait qu'il n'y a réunion que si le président est là, le dernier mot lui revient toujours et qu'il n'y a aucun sérieux dans le travail ni de respect envers la population du handball.

Ceux qui affirment le contraire pensent que tout est bien parce que les réunions permettent de traiter et d'évacuer toutes les questions avec clarté diligence et pragmatisme l'ordre du jour à des heures qui s'adaptent à la disponibilité des membres.

Il est important de savoir si les réunions et autres formes de rencontre se tiennent en suivant les normes prescrites par l'administration en général.

Ceci prouve que la fédération sénégalaise de handball fonctionne, mais en est-il réellement ainsi ?

TABLEAU 6 : Niveau de connaissance des membres fédéraux sur la provenance des ressources financières de la fédération

Quantité Nature	Effectifs	Pourcentage
Subvention du ministre des sports et loisirs	3	30
CNOSS	1	10
Cotisation de membres du CD	2	20
Mécénat	3	30
Personnes ressources et sponsors	1	10
Total	10	100

TABLEAU 7: Montant du budget de l'année dernière selon les membres

Quantité Répondants	Effectifs	Pourcentage
27 millions	1	10
7 millions	1	10
4 millions	1	10
Aucune idée	7	70
Total	10	100

TABLEAU 8 : L'état du budget selon les membres de la fédération

Quantité Répondant	Effectifs	Pourcentage
Crédaire	0	0
Aucune idée	5	50
Déficitaire	5	50
Total	10	100

Commentaire :

Dans une institution sportive moderne il est important d'avoir les ressources financière suffisant permettant à chaque commission de mener à bien sa tâche.

Il se trouve que les membres de la fédération ne connaissent exactement le montant du budget alloué à la fédération et si était déficitaire ou crédaire, alors on se demande quelle sont les conséquences d'une telle ignorance si on sait que chaque section à besoin de budget qui fonctionne ?

TABLEAU 9 : Nature des problèmes rencontrés par les membres fédéraux à leur poste de travail

Quantité Nature	effectifs	Pourcentage
Financière	6	60
Formation	1	10
Matériel	2	20
Aucun	1	10
Total	10	100

TABLEAU 10: Identification par les membres fédéraux des problèmes les plus récurrents de la FSHB

Quantité Nature	Effectifs	Pourcentage
Financiers	5	50
Administratives	2	20
Matériel s	1	10
Informations	2	20
Total	10	100

Commentaire :

Ces deux tableaux sont mises ensemble parce qu'on ne peut pas parler de problèmes rencontrés dans un poste qui ne se répercute pas dans un autre étant donné que la fédération constitue un maillon.

70% des problèmes pourraient avoir des conséquences pratiques sur le fonctionnement de la fédération et aussi relativement aux possibilités de performance des réalisations.

Il est fort probable que ces manquements portent atteintes aux fonctionnements, aux réalisations et aux résultats.

T 11 : Evolution des tâches les unes par rapport aux autres selon les membres

40% des membres affirment qu'il y a des tâches qui évoluent mieux que d'autres et ils ne nous donnent aucune justification, par contre 60% répondent par la négation et disent trouver que les commissions constituent une locomotive s'il n'y a une qui ne fonctionne pas, il y'aura des répercussions sur les autres. Ils ont aussi noté un manque de volonté et de sérieux dans la manière dont sont exécutées les différentes tâches.

Les commissions sont une partie intégrante de la fédération et qu'il y a des moyens surs de vérifier et de constater leur dire à travers les procès verbaux de réunion.

Mais existe-il ces preuves au sein de la fédération ?

T 12 : Les réalisations les plus significatives de la fédération

80% répondent qu'il n'ya aucune réalisation et 20% nous citent le championnat et la coupe du Sénégal.

Le déplacement de l'équipe nationale juniore à YAMOUSSOUKRO (Côte d'Ivoire) ainsi que la création de Podor et Keur Massar HB club.

Ces chiffres sont d'une grande importance d'autant plus qu'une fédération doit à la fin de sa saison faire son bilan et dans celui-ci doit figurer les réalisations d'une année sportive pour qu'on puisse jeter les bases d'une perspective. Ils nous permettent aussi de chercher à connaître ce qui manque à la Fédération Sénégalaise de Handball

TABLEAU 13 : Existence ou non d'archives aux différents postes de la fédération

Lieu de rencontre Répondant	FSHB nombre %	Les postes nombre %	Total nombre	
Oui	5	4	50	40
Non	5	6	50	60
Total	10	10	100	100

Commentaire :

50% des membres ne reconnaissent pas l'existence d'archives dans les différents postes et 60% au niveau de l'instance. Les archives constituent des données palpables, visibles et contrôlables à partir desquelles on peut suivre le contenu des séances de réunions. On sait qu'en administration les paroles s'envolent ou s'oublent alors que les écrits restent.

Partant de ce constat pourquoi la fédération ne garde pas les archives alors qu'elles permettent à la population du handball de savoir ce qui se passe ?

T14: les impressions des membres sur le niveau du handball masculin et féminin

Concernant le niveau du handball masculin, 30% des membres trouvent qu'il y a un bon niveau et des potentialités énormes ; 30% ont constaté qu'il y'a un léger mieux parce qu'il a progressé et pour les 40% restants le niveau est juste moyen.

En ce qui concerne les filles 40% des membres trouvent que le niveau est médiocre, 40% constatent qu'ils régressent d'année en année mais pour les 20% restants le hand féminin est en progrès.

La situation du handball dans les deux genres est on ne dirait pas à son meilleur niveau et cela incombe aux entraîneurs qui ont la charge des équipes, à la fédération qui doit faire de telle sorte que le handball s'épanouisse en organisant des stages de perfectionnement pour les joueurs ; à travers cela remotiver les joueurs de handball.

TABLEAU 15: Appréciation des membres sur l'état actuel de la FSHB

Quantité Répondants	Effectifs	Pourcentage
Fédération inexistante	5	50
Manque de moyens	1	10
Situation alarmante	3	30
Mérite plus d'attention	1	10
Total	10	100

Tableau 16 : Appréciation des membres sur la situation avenir du handball

Quantité Répondants	Effectifs	Pourcentage
Catastrophique	5	50
Aucun avenir	1	10
Perplexe	3	30
Meilleur	1	10
Total	10	100

Commentaire :

La situation actuelle a des répercussions sur l'avenir du handball d'où la nécessité de regrouper les deux (2) tableaux.

50% des membres trouvent qu'on ne peut pas parler fédération car elle est inexistante il n'y a qu'un pilotage à vue et ceci fait que pour 60% des membres la situation du handball est critique.

Les appréciations que nous avons ça et là semblent confirmer les dires d'une instance qui est en difficulté et cela a des répercussions sur le handball qui d'après notre population d'enquête peine à sortir de sa léthargie. Comment peut-on dans cette situation jeter un regard enthousiaste sur l'avenir du handball ?

T 17 : les genres de rapports qui existent entre la fédération et certaines structures ou acteurs du handball selon les membres

Les rapports que la fédération entretient avec les ligues, les clubs, les joueurs, les entraîneurs, le public et les médias vont pour 40% des membres de rapport cordial de partenariat donc de bons rapports permettant de travailler dans de bonnes conditions ; pour 60% des membres ces rapports sont difficiles, tendus et rares donc à améliorer.

Il est important de savoir jusqu'à quel point la fédération communique avec les différents acteurs de la vie sportive .Mais quelles sont les causes de la détérioration des rapports qui lient la fédération et ces autres acteurs ?

COMMENTAIRE DE L'ENTRETIEN

Présentation des questions

- 1- Comment c'est fait votre élection ?
- 2- Quelle est la politique sportive de la fédération dans les différentes catégories ?
- 3- Quelle est la politique financière de la fédération ?
- 4- Pourrez-vous me parler de l'administration de la fédération sénégalaise de handball ?
- 5- Comment fonctionne la fédération par rapport aux différentes commissions ?
- 6- Quelles sont les relations qui existent entre la fédération le ministère des sports et loisirs et le CNOSS ?
- 7- Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontés dans la fédération ? et quelles solutions préconisez-vous ?

PRESENTATION DES REPONSES ET COMMENTAIRES

Election du président :

Selon le président son élection s'est fait par voie de vote à l'issu d'une assemblée générale.

Nous savons qu'il faut remplir certaine condition pour être président de la fédération à savoir : avoir la nationalité sénégalais, être de bonne vies et mœurs, n'être passible d'aucune peine de prison, être membre du comité directeur ou membre coopté par le ministère de tutelle et que le vote se fait lors d'une assemblée générale

Politique fédérale :

La politique sportive de la fédération s'est fait selon le président dans les différentes catégories en passant par l'animation faite un peu partout à travers l'organisation d'un championnat ouvert à tous (Séniors) ; pour la petite catégorie on a organiser des tournois grâce à la ligue de Dakar.

Dans les prérogatives de la fédération se trouve l'organisation du championnat national, de la coupe du Sénégal, des tournois pour la petite catégorie et la participation de l'équipe nationale aux différentes compétions nationales ; il se trouve que l'équipe nationale ne peut participer à aucune compétition à cause d'une amande qu'elle doit payer suite à un

engagement à une compétition internationale non tenue, pour ce qui est du championnat nationale de cette année 2008 c'est la ligue de Dakar qui l'a organisé et enfin notre enquête auprès des population du handball montre une insuffisance de compétition surtout pour la petite catégorie.

Finance :

Le président trouve que s'est difficile de parler de leurs ressources financières parce qu'elles ne viennent que de la subvention du ministère de tutelle et de mécènes et qu'il n'y a pas de sponsors.

Nous avons eu à savoir à travers les questionnaires distribuée chez les ressources proviennent aussi de la cotisation des membres et des recettes des manifestations.

Comment peut-on dans une association sportive faire fi de la clarté sur la provenance des ressources ?

Est-ce qu'une fédération doit se contenter de subvention et mécène dont-on ne cite jamais les noms parce qu'ils veulent garder l'anonymat ?

Comme réalisation dans les différentes catégories, le président nous cite l'organisation de la coupe du Sénégal et du championnat nationale.

Même si cette année on a noté la participation de plusieurs régions, il ne nous cite que deux (2) types de réalisation alors qu'il n'y a ni information ni stage pour les joueurs, les entraîneurs et les arbitre, pas de participation de l'équipe nationale à des compétitions.

Administration fonctionnement :

Les réunions du bureau se tiennent au stade IBA MAR tous les mardis après midi et les commissions les jeudis (généralement). En principe dit le président s'il n'est pas là c'est son premier vice président qui les dirigent parce que le second vice président n'a pas fonctionné pour des raisons interne. Et on traite les sujets de l'ordre du jour.

Dans le fonctionnement d'une administration les réunions sont importantes car permettent de poser des problèmes et de trouver des solutions, ensuite le président nous dit qu'en « principe » s'il n'est pas là les réunions se déroulent.

Maintenant notre enquête nous a permis de savoir qu'il n'y a pas de réunion quand le président est absent et cela pose le problème de fonctionnement de la FSHB, mais aussi sur l'existence ou non de procès verbaux le président dit que « normalement » il y en a qui doivent être établis et que « normalement » on doit les retrouver à la fédération sinon tous les membres doivent avoir en leur possession une copie.

On ne sent pas la certitude dans ce que le président dit par des « normalement »; mais notre enquête nous a permis de savoir qu'il existe bel et bien des P-V non réguliers et mal classés. L'existence de documents est importante dans une fédération car ce sont les preuves écrites de leur dire.

Le président dit que les commissions sont des conseillers qui se chargent de l'exécution de certaines tâches sous son approbation, ils travaillent ensemble. Les commissions font partie intégrante de la fédération. Chacune est chargée d'une tâche spécifique sous l'approbation du président pour une bonne organisation il faut que chaque commission mène à bien son travail pour le développement du HB.

Les Relations :

Les relations qui existent entre le CNOSS le ministère des sports et loisirs et la fédération sont des rapports de travail. Le premier gère les crises qui existent dans le HB et le second est notre tutelle délégation de pouvoir nous dit le président.

Les rapports de travail sont certes ce qui régit les relations entre ces différents acteurs, mais il doit y avoir plus de communication, plus d'aide et de considération de la part du CNOSS et du ministère vers le HB.

Problèmes recensés :

Pour le président les problèmes du HB sont d'ordre infrastructurel, de moyens et d'appuis de la part des anciens mais aussi il y a le paiement de la dette de l'équipe nationale. On doit aussi essayer de hisser le niveau du HB féminin car celui des garçons est bon, et que si le public est rare c'est que le HB fait face à certaines difficultés auxquelles ils essaient de trouver des solutions.

Le HB rencontre beaucoup de problèmes d'organisation, d'information, de formation, de financement, de compétence et de matériel, ne pas parler des vrais problèmes du HB pourrait semer la confusion et la mauvaise interprétation au sein de la famille du hand ball.

On sent aussi que le président minimise la violence que l'on voit et subit lors des manifestations de HB soit il accepte que la violence s'installe dans la discipline soit-il n'a pas de solution par rapport à ce problème.

Comment peut-on lutter contre ce fléau qui prend de l'ampleur dans le HB alors que le président ne le considère pas ?

SUGGESTIONS :

Face à tous les problèmes dont la Fédération Sénégalaise de Handball est confronté nous proposons de réfléchir et d'apporter une suggestion si minime soit-elle.

Nous sommes arrivés à réfléchir sur des propositions concrètes qui, on espère, seront mises en œuvre pour sortir le handball de ses problèmes.

Notre observation sur le terrain, l'analyse et l'interprétation des différents questionnaires et entretiens nous ont permis de mettre en place des propositions de solution pour améliorer la structure du handball.

Nos propositions tourneront autour des points suivants :

1-organisation et fonctionnement de la structure fédérale

2-compétence

3-les compétitions

4- les ressources

-5la politique financière

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

A travers le résultat des enquêtes relatives au fonctionnement de la fédération le constat unanime peut se résumer ainsi: méconnaissance des rapports hiérarchiques, de la structuration, du rôle des membres, de l'existence et importance des rapports d'activité ou de procès verbaux et mauvais entretien des rapports avec les différentes populations du handball.

Une bonne organisation exige de la part de ses membres la maîtrise de l'institution. Par maîtrise nous entendons, connaître les rapports hiérarchiques pour plus de facilités et de fluidité dans la gestion. Chaque membre devrait jouer sa partition en exerçant ce pourquoi il occupe un poste avec respect, simplicité et rigueur ; et pour cela il faut que le membre connaisse son rôle, l'étendue de ses pouvoirs mais aussi ses limites.

Les rapports d'activité et les procès verbaux constituent des sources de preuves palpables de leur travail accompli mais aussi permettent à ceux qui vont suivre de continuer.les réunions doivent se dérouler avec ou sans la présence du président. Durant les réunions il faut exiger la présence du secrétaire et la rédaction des procès verbaux ; dans ces derniers on doit consigner ce qui a été fait.

La fédération et les populations du handball tels que la ligue, les joueurs, les entraîneurs, les spectateurs, les arbitres pour ne citer que cela devraient établir des relations basées sur plus de dialogue, de compréhension, de communication, de respect et de motivation pour l'épanouissement du handball.

LES COMPETENCES

Il est certes bon de connaître les motivations des membres à intégrer la fédération et pratiquement tous veulent contribuer à l'élargissement et au développement du handball. Mais il faut au préalable définir les niveaux de compétence, avoir des aptitudes et des compétences pour occuper un poste, avoir subi une formation au préalable et avoir les qualifications pour postuler et gérer une structure. Et pour se faire on doit exiger lors d'une élection que les membres postulants aient leurs diplômes qui attestent de la maîtrise d'un domaine spécifique.

52% de la population de notre étude trouvent que les membres sont

Incompétents ; il se trouve que cela se répercute sur la qualité de travail, les réalisations et l'organisation dans son ensemble.

Dans une administration il ne suffit pas seulement d'être motivé et de vouloir occuper un poste, mais en plus il faut de l'expérience acquise à la fin d'une formation. On doit cesser de nommer des gens dans une structure parce qu'il a soit les moyens soit par affinité.

LES COMPETITIONS

Une structure qui a le statut de fédération encadre la population qui pratique sa discipline en organisant des compétitions nationales. Ces compétitions au handball se font par voie de championnats. Ils constituent la vitrine d'une fédération.

75% des populations de notre étude trouvent qu'il n'y a pas assez de compétitions mais en plus les formules ne favorisent la multiplicité des rencontres.

Pour se faire nous avons pensé qu'il faut d'abord changer les formules de tirages et procéder à la mise en place d'une réorganisation plus ouverte et plus élargie ; il faut aussi réhabiliter le championnat national de 2^e division, réhabiliter les tournois et coupes par exemple ceux de l'assemblée nationale, du ministère des sports et loisirs,

de la coupe du président, de la semaine de la femme, de la nuit du handball qui existaient déjà dans le temps. Cela peut même constituer une source de motivation pour les joueurs, les entraîneurs et les spectateurs.

Il faut aussi avec la participation du CNOSS et du ministère de tutelle payer la dette de l'équipe nationale pour qu'on trace les charpentes d'une équipe solide dès à présent en formant une équipe à base de locaux et ensuite intégrer les expatriés dans les différentes catégories. Il ne faut pas attendre au dernier moment pour improviser il faut le planifier maintenant.

Mais on sait que pour réaliser ces différentes tâches il y'a des mesures d'accompagnements qui doivent suivre à savoir les ressources.

LES RESSOURCES

Pour la réalisation des objectifs fixés par la fédération, il y'a des moyens qui doivent l'accompagner que l'on nomme ressources. Elles peuvent être de diverses natures : humaine, matérielle, financière.

Même si le ministère de tutelle n'apporte pas beaucoup son soutien au handball, la fédération doit trouver des partenaires et sponsors (écoles, associations, entreprises...) et mettre sur place un partenariat où les différents acteurs gagneront à participer et à investir. Elle doit organiser des compétitions et tournois où les clubs pourront participer moyennant une somme acceptable qui constituera la prime d'engagement et faire en sorte que le prix des tickets soit à la portée des bourses. Faire beaucoup de publicité autour des manifestations de sorte que les médias s'intéressent aux différentes manifestations. Les ressources humaines sont sur place il faut juste les former et les motiver. Nous ne devons plus attendre et tendre la main à l'Etat pour qu'il nous sorte de nos difficultés, c'est à nous de faire les premiers pas comme le dit l'adage « aide toi et le ciel t'aidera ».

Ne pas oublier l'unification autour des valeurs de solidarité, de respect, de partage d'un même but et d'un idéal commun des différentes populations du handball.

LA POLITIQUE FINANCIERE

Lors de notre enquête les populations n'ont pas été très explicites sur la question .lors de notre entretien relativement aux finances, le président a cité les mécènes et la subvention allouée par le ministère des sports à la fédération comme seules sources de revenu. Les membres, les joueurs et les entraîneurs pour la large majorité ne connaissent pas la provenance des ressources financières ou bien nous citent les mécènes, les cotisations des membres, la subvention, la recette des compétitions comme sources connues. Rappelons que les membres de la fédération disent ne pas connaître la provenance du budget de cette institution alors que c'est ce même budget qui leur permet de fonctionner. Il faut impérativement qu'il y'ait de la clarté sur la provenance et la gestion des ressources.

Enfin, trouver des sponsors pour la bonne marche de l'instance fédérale.

Pour bien gérer une structure il faut une transparence dans l'organisme et une concurrence loyale.

Ne mettre aucun club, aucune personne, aucune structure au dessus des gens.

Il faut que tous soient au même pied d'égalité et avoir des intentions louables pour rendre prospère le handball sénégalais.

Conclusion

L'objectif de notre étude était de faire l'état des lieux de la fédération sénégalaise de handball. Tout au début de notre étude, nous avons présenté la définition des concepts pour une meilleure compréhension en passant par la définition d'une administration et celle d'une fédération.

La seconde partie était réservée à la démarche méthodologique utilisée pour mener à bien notre étude.

Et enfin la troisième partie est consacrée à l'analyse, l'interprétation des données de notre enquête et entretien à travers les tableaux et leur commentaire avant d'envisager les suggestions.

Au terme de notre étude voila les conclusions ou leçons que nous avons tiré de notre quête, et que nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que la fédération sénégalaise de handball est en difficulté.

Ces difficultés trouvent leur justification dans le fait qu'elle n'est pas bien organisée mais aussi par une absence de réalisations pertinentes et nouvelles.

En somme, la situation de crise de la fédération nous a poussé à établir à établir quelques voies de sortie à travers les suggestions.

En effet, qui dit structure sportive, parle d'organisation et de fonctionnement et c'est là le maillon faible de la fédération sénégalaise.

En outre ces manquements ne se limitent pas seulement à ce niveau, il se pose le problème de compétence et de transparence qui conduisent inévitablement le handball vers des cimes plus désastreux.

Pour œuvrer en direction du développement du handball il faut favoriser le dialogue et l'échange entre les différents acteurs concernés. Là nous interpellons les anciens, les membres, les joueurs, les entraîneurs, les spectateurs, le ministère et le CNOSS pour plus d'attention envers la discipline.

Dissolution ou pas, est ce que cela réglera le problème du handball sénégalais ?

Voila une interrogation qui mérite une réflexion avancée.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE

Ce présent questionnaire qui vous est adressés (entraîneurs), s'inscrit dans le cadre d'une étude sur la fédération sénégalaise de handball : organisation, problèmes et perspectives.

1-Depuis quand êtes-vous entraîneur ?

.....
.....

2-Citez les clubs que vous avez entraînés et les années

.....
.....
.....
.....

3-Avez-vous subi une formation ou un stage d'entraîneur ?

OUI

NON

4-Si oui de quel niveau ?

5-

où ?.....
.....

6-

quand ?.....
.....

7-Connaissiez-vous l'instance dirigeante du handball sénégalais

OUI

NON

-Si non pourquoi ?

.....
.....
.....

8-Avez-vous déjà été membre d'une instance fédérale ?

OUI

NON

-si oui à quel poste ?

.....
.....

-A quelle période ?

.....
.....

-Si non pourquoi ?

.....
.....
.....

9- connaissez-vous les grandes lignes de la fédération ?

OUI

NON

-Si oui lesquelles ?

-Quelle est votre avis sur cette politique ?

.....
.....
.....
.....

-Si non pourquoi ?

.....
.....
.....

10-Savez-vous quand et où se réunit la fédération ?

.....
.....

11-Quelles ont les activités essentielles de la FSHB ?

.....
.....
.....
.....

12-Connaissez-vous la provenance des ressources financières

.....
.....
.....

13- quels sont les membres de la fédération que vous connaissez ?

.....
.....
.....
.....

14-Quelles sont les différentes commissions que vous connaissez ?

.....
.....
.....
.....

15 Quelle appréciation faites-vous du travail des différents membres de la fédération ?

.....
.....
.....

16-Pensez-vous que ces membres soient :

Compétents

Peu compétents

Pas compétents

-pourquoi ?

.....
.....
.....

17-Quelles sont les réalisations de l'actuelle fédération que vous connaissez ?

.....
.....
.....

18-En êtes vous satisfaits ?

.....

-pourquoi ?

.....
.....

19- comment trouvez-vous le niveau du handball national ?

.....
.....

20-Et celui de l'équipe national ?

.....
.....

21-Est-ce que vous trouvez qu'il y'a assez de compétitions dans les différentes catégories ?

.....
.....

22-Y'a-t-il des choses au sein de la fédération que vous aimeriez changer ?

.....
.....

.....
.....

OUI

NON

- Si oui à quels niveaux :
 - Des individus
 - Des réalisations
 - De l'organisation
 - Autres
- que mettrez-vous à la place ?

.....
.....
.....
.....

23-Quelles sont vos attentes en direction de la fédération ?

.....
.....
.....

24-Quel regard jetez-vous sur l'avenir du handball sénégalais ?

.....
.....
.....

25-Comparée à la fédération de basketball quelle appréciation faite vous de celle du handball ?

BIEN

MOYENNE

NULLE